

Considérations sur la prolepse en hébreu biblique et son traitement dans la traduction biblique latine

Deuxième partie :

La traduction biblique latine et le traitement des prolepses : les situations calques et leurs limites

Lyliane SZNAJDER

Université de Paris-Ouest la Défense et ANR « DHELL »

sznajder@worldonline.fr

Jérôme a-t-il pris en compte et conservé les diverses mises en relief du topique du texte source hébreu dont il est reparti dans la première partie de sa traduction biblique¹ ? Selon quelles modalités s'est faite cette transposition éventuelle ? Qu'en est-il notamment des constructions proleptiques ? Leur transposition en latin donne-t-elle lieu, par calque syntaxique, à des constructions inédites ? Ou bien la facture des constructions proleptiques reste-t-elle purement conforme au modèle classique ou ambiant ? Dans ce cas quelles équivalences sont-elles proposées pour les prolepses du texte hébreu non transposées en prolepses latines ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles on essaiera de répondre dans la deuxième partie de cet exposé, en examinant successivement les propriétés de l'élément prolepté, les caractéristiques des complétives, les situations dans lesquelles une prolepse de l'HB n'est pas traduite par une prolepse latine et les solutions de substitution adoptées.

1. CONSTRUCTIONS PROLEPTIQUES DANS LA VULGATE : DESCRIPTION DU CONSTITUANT PROLEPSÉ

1.1. Propriétés du constituant prolepté

1.1.1. Les propriétés catégorielles des constituants proleptés dans la Vulgate sont identiques à celles du texte source HB et à celles des

¹ On sait que dans son entreprise de traduction nouvelle et unifiée destinée à remplacer les multiples et éparses Vieilles Latines, Jérôme a prôné et pratiqué un retour aux sources premières, en l'occurrence hébraïques pour l'AT. Sur les motifs qui l'ont conduit à retraduire le texte biblique à partir de l'original premier, par-dessus les LXX, il s'est abondamment expliqué (cf. *ep.* 71, 5 ; *in Is.* 6, 16, 6 etc.)

constituants généralement prolepsés en latin² ; on retrouve donc des SN prenant les formes suivantes :

- Nom commun:

(1) (HB ex. 1a)³ Gen. 12, 14 :

Viderunt Aegypti MULIEREM [quod esset pulchra nimis]

- Nom propre

(2) (HB ex. 15) 2 reg.(2 Sam.) 3, 25 :

Ignoras ABNER FILIUM NER [quoniam ad hoc uenit ut deciperet te] ?

-Anaphorique substitut du SN:

(3) (HB ex. 10) Gen. 32, 11 :

Valde EVM timeo [ne forte ueniens percutiat matrem cum filiis]

- SN complexe à détermination relative :

(4) (HB ex. 3) Num. 13, 19 :

Considerate terram [qualis sit], et POPVLVM QVI HABITATOR EST EIUS [utrum fortis sit an infirmus, pauci numero an plures]

-SN complexe à détermination nominale ou possessive:

(5a) (HB ex. 4a) Gen. 6, 2 :

Videntes filii Dei FILIAS EORUM [quod essent pulchrae] ...

(5b) (HB ex. 12) Ps. 24 (25), 19 :

- (iuxta Hebr.) Vide INIMICOS MEOS [quia multiplicati sunt et odio iniquo oderunt me]

- (iuxta LXX) : Respice INIMICOS MEOS [quoniam multiplicati sunt et odio iniquo oderunt me]

1.1.2. Les constituants prolepsés sont tous définis comme dans la langue source, et on retrouve là le schéma général du latin aussi⁴ ; mais les critères formels en sont moins nombreux qu'en HB du fait de l'absence d'article défini⁵ et de l'absence de marque de l'objet défini. Restent

² Cf. BORTOLUSSI (2011 : 193-195).

³ La référence entre parenthèses renvoie à l'ex. du texte source HB cité dans la première partie de l'article.

⁴ Cf. BORTOLUSSI (2011 : 199-200).

⁵ Quoi qu'il en soit du développement des emplois de *ille* et *ipse* en latin tardif, et des timides amorces de transposition par *ille* des articles définis du grec dans les VL, on ne relève chez Jérôme aucune tentative de ce type pour transposer les articles définis de

formellement marqués comme définis dans la traduction latine les noms propres (cf. supra ex. 2), les anaphoriques (cf. supra ex. 3), les noms accompagnés de divers compléments déterminatifs ou déterminants possessifs (cf. supra exs 4-5). A la différence de l'HB en revanche, les noms communs ne sont définis qu'en contexte :

(1) *Gen. 12, 14*

Viderunt Aegypti MULIEREM [quod esset pulchra nimis].

1.1.3. Les constituants proleptés à référent inanimé sont moins nombreux dans la traduction biblique latine que dans le texte source HB.

Si Jérôme conserve les constructions proleptiques du texte source dont le référent est (+animé, + humain) (voir exs 1 à 5 supra), en revanche, il élimine plus facilement les constituants proleptiques à référent inanimé en transposant par des constructions différentes mais pragmatiquement proches (par ex. : relative en (6a), SN sans subordonnée subséquente en (6b)) :

(6a) (HB ex. 7) *Gen. 13, 10*

HB : Et il vit TOUTE LA PLAINE DU JOURDAIN [qu'IL tout entier irriguant] = « Et il vit que toute la plaine du Jourdain était totalement irriguée »

Jérôme : *Vidit omnem circa regionem Jordanis [quae uniuersa inrigabatur].*

(6b) *Jos. 4, 23- 24*

HB : de façon à connaître (infinitif) de la part de tous les peuples de la terre (Sujet de l'infinitif) LA MAIN DE DIEU (objet proleptique) [que forte ELLE]=
« de façon à ce que tous les peuples de la terre sachent que la main de Dieu est forte /connaissent la force de la main de Dieu »

Jérôme : *ut discant omnes terrarum populi **fortissimam Domini manum***

(6c) *Job 31, 26* :

HB : Si je vois LA LUMIERE (objet proleptique) [qu'elle resplendira] et la lune s'avançant radieuse, et si mon cœur s'est réjoui en secret ...

*Si uidi **solem cum fulgeret** et lunam incedentem clare et laetatum est in abscondito cor meum...*

Il s'agit d'une simple tendance et en aucun cas d'un blocage; voici des cas de prolepse à référent inanimé conservé du texte source :

l'une ou l'autre des langues sources (cf. ABEL 1971 repris par CALBOLI à paraître 2012 ; HERTZENBERG (2011 : 184-185)).

(7a) (HB ex. 1d) *Gen.* 49, 15 :

Vidit REQUIEM [quod esset_bona] et TERRAM [quod optima]

(7b) (HB ex. 4c) *Isaie* 22, 9-11 :

Et SCISSURAS CIVITATIS DAVID uidebitis [quia multiplicatae sunt]

Mais cette tendance à mieux conserver les constructions à constituants proleptiques (+animé,+humain) que les constructions à constituants proleptiques (- anim.), eux-mêmes très bien représentés dans le texte source, montre que le trait (+anim.) semble préférentiellement associé par Jérôme à la construction proleptique, mais n'est en aucun cas inhérent à cette construction, ni en contexte discursif, ni en contexte narratif.

1.2. Fonction du constituant prolepté dans la P enchâssante

1.2.1. Le constituant prolepté est syntaxiquement intégré dans l'enchâssante sous forme d'accusatif (cf. exs 1-7 supra), comme il l'était en tant qu'objet syntaxique dans le texte source. Il y a en fait peu de situations d'ambiguïté casuelle (acc. ou nom. : prolepse ou hyperbate ?) telles que dans l'ex. (8 a) :

(8a) *Ps.* 93 (94), 11 :

Ps.. iuxta Hebr. : Dominus nouit COGITATIONES HOMINUM [quia uanae sunt]

Ps. iuxta LXX : Dominus scit COGITATIONES HOMINUM [quoniam uanae sunt]

La traduction des LXX présente clairement ici une prolepse⁶ :

(8b) Κύριος γινώσκει **τοὺς διαλογισμοὺς** τῶν ἀνθρώπων [ὅτι εἰσιν μάταιοι]

Dans d'autres cas, le constituant proleptique des textes hébreu et grec est traité différemment en latin, comme un SN objet coordonné à la complétive⁷ :

(9) 3 *reg.* 5, 3⁸

-Tu scis VOLUNTATEM David patris mei ET [quia non potuerit aedificare domum nomini Domini Dei sui propter bella imminetia]

⁶ Les multiples versions des VL présentaient la même ambiguïté casuelle que Jérôme, avec le même *cogitationes*.

⁷ Cf. dans ce même numéro B. BORTOLUSSI, ex. (23) p.8.

⁸ HB : 1 *reg.* 5, 17.

- HB (ex. 2) : Toi-même tu connais bien DAVID MON PÈRE [qu'il n'a pas été en mesure de bâtir le Temple pour le nom de YHWH son Dieu à cause de la guerre] : « Tu sais bien toi-même que mon père David n'a pas été en mesure de bâtir le Temple ... »

- LXX: Σύ οἶδας Δαυιδ τὸν πατέρα μου [ὅτι οὐκ ἐδύνατο οἰκοδομῆσαι οἶκον ...]

1.2.2. Les catégories sémantiques des verbes enchâssants dont dépendent les accusatifs proleptiques transcrits de l'HB représentent un sous-ensemble de celles connues déjà par ailleurs en latin :

- Verbes du type *uideo* (*considero, respicio*) (exs 1, 5 etc.) de sens perceptif ou épistémique, ou causatifs correspondants (*ostendo*, ex. 10) :

(10) (HB ex. 13) Ps. 38 (39),5 *iuxta Hebr.* :

Ostende mihi, Domine, FINEM MEUM ET MENSURAM DIERUM MEORUM [quae sit]

- Verbes de parole ou apparentés : *indicare* au sens de « révéler, raconter ») :

(11) (HB ex.9b) 2 *Esr.* (*Neh.*) 2, 18 :

Et indicaui eis MANVM DEI MEI [quod esset bona mecum] et uerba regis quae locutus est mihi.

- Verbes proprement épistémiques (*noui, cognoui, ignoro* ; *noui* et *scio* étant utilisés de façon interchangeable avec objet (- animé), cf. supra ex. 8a)

(12) (HB ex. 1b) *Ex.* 32, 22 :

Tu enim nosti POPVLVM ISTVM [quod pronus sit ad malum]

(2) (HB ex. 15) 2 *reg.* (2 *Sam.*) 3, 25

Ignoras ABNER FILIUM NER [quoniam ad hoc uenit ut deciperet te] ?

- Verbes de crainte

(13) (HB ex. 10) *Gen.* 32, 11

Valde EVM timeo [ne forte ueniens percutiat matrem cum filiis]

1.2.3. Le SN anticipé présente en tant qu'objet des propriétés sémantiques sélectionnables par le V régissant.

Les constructions proleptiques conservées par Jérôme n'impliquent pas de vraies distorsions interprétatives dans la proposition matrice dans la mesure où le SN anticipé présente des propriétés sémantiques sélectionnables par le V régissant ; le modèle observé ici se distingue de

ce point de vue des constructions proleptiques observables par ailleurs en latin⁹.

Ainsi, en tant que V de parole par ex., *indicare* (cf. supra ex. 11 avec prolepse) admet parfaitement un objet nominal à référent inanimé (cf. Sen. *ep.* 83, 1). En revanche, avec *dixit*, Jérôme n'a pas conservé la construction proleptique de l'HB : en *Gen.* 18,20, la traduction latine est avec DD sans anticipation :

(14) *Gen.* 18,20 :

Dixit itaque Dominus : « Clamor Sodomorum et Gomorrae multiplicatus est et peccatum earum adgrauatum est nimis. »

(HB ex.9a) : « Et Dieu dit LE CRI (venu) DE SODOME ET GOMORRHE [(que) « (il) grand »] ET LEUR FAUTE [(que) « (elle) très lourde] »)

Parmi les Vs épistémiques, Jérôme emploie *nouisse* de préférence à *scire* quand l'objet proleptique a un référent animé (*scire* ne régit pas usuellement un objet à référent humain) :

(12) *Ex.* 32, 22 :

*Tu enim **nosti** POPVLVM ISTVM [quod pronus sit ad malum]*

(8) *Ps.* 93 (94), 11 *iuxta LXX* :

*Dominus **scit** COGITATIONES HOMINUM [quoniam uanae sunt]*

Ignoro admet un objet nominal à référent animé aussi bien avec le sens de « ne pas connaître l'identité de X » qu'avec le sens de « ne pas connaître les qualités de X » (cf. Ter. *Heaut.* 105 : *Erras si id credis, et me ignoras, Clinia !*) ; par conséquent, l'acc. proleptique de (2) ne pose pas de problème interprétatif.

Quant à la construction du V de crainte (ex.3), elle est telle que le constituant prolepté peut être interprété comme la personne redoutée, la complétive représentant la situation qui rendrait la personne redoutable.

2. DE NOUVELLES PS COMPLÉTIVES CALQUÉES SUR LA LANGUE SOURCE

C'est dans la typologie des complétives associées aux objets proleptiques que l'on constate en latin biblique des changements notables par rapport aux constructions précédentes, le fait le plus marquant étant la prédominance des propositions complétives en *quod*, *quia*, *quoniam*.

Les complétives associées aux objets proleptiques dans la Vulgate se distinguent par les traits suivants :

⁹ Cf. BORTOLUSSI (2011 : 202-217).

- ce sont très minoritairement des interrogatives indirectes (alors qu'elles représentent la grosse majorité des effectifs par ailleurs en latin)
- ce ne sont pas des complétives en *ut* ou paratactiques au subjonctif
- ce ne sont qu'exceptionnellement des complétives en *ne*
- ce sont très majoritairement des complétives conjonctives en *quod, quia, quoniam* quasi-inconnues précédemment en latin.

2.1. Peu d'interrogatives indirectes

Les formats rencontrés sont du type interrogative partielle (ex.4 (interrogation1) ; ex.10, ex.15) ou interrogation disjonctive (ex. 4 (interrogations 2-3)) :

(4) Num. 13, 19 : *Considerate terram [qualis sit]₁, et populum qui habitator est eius [utrum fortis sit an infirmus]₂, [pauci numero an plures]₃. (cf. première partie : HB ex. 3)*

(10) Ps. 38 (39), 5 *iuxta Hebr. : Ostende mihi, Domine, finem meum et mensuram dierum meorum [quae sit]*

(15) Matth. 6, 28 : *Considerate lilia agri quomodo crescent*

Le premier format (prolepse + interrogation partielle) est conforme au modèle classique tout à fait courant ; le second (prolepse + interrogation disjonctive), calqué sur l'HB, est exceptionnel à époque classique¹⁰.

Pour ce qui est de la prolepse devant interrogation indirecte totale, modèle rarissime¹¹ en latin mais attesté lui aussi en HB (cf. Eccl. 3, 21), Jérôme l'élimine en revanche dans sa traduction (ex. 16a infra). La LXX gardait l'anticipation avec reprise anaphorique (ex. 16b), anticipation conservée par les VL calquées sur le grec, mais sous la forme d'une hyperbate et non sous forme d'accusatif proleptique (ex. 16c).

(16a) Eccl. 3, 21 :

Vulgate : *Quis nouit [si spiritus filiorum Adam ascendat sursum] et [si spiritus iumentorum descendat deorsum] ?*

[HB : Qui sait LE SOUFFLE DE VIE DES FILS D'ADAM_{SN proleptq} [s'il monte vers le haut] et LE SOUFFLE DE VIE DES BÊTES_{SN proleptq} [s'il descend en bas vers la terre] ?]

(16b) καὶ τίς οἶδεν πνεῦμα υἱῶν τοῦ ἀνθρώπου [εἰ ἀναβαίνει αὐτὸ εἰς ἄνω] καὶ πνεῦμα τοῦ κτήνους [εἰ καταβαίνει αὐτὸ κάτω εἰς γῆν]

¹⁰ BORTOLUSSI (2011 : 228) en cite un ex. en Cic. *leg.* 1,4. Je remercie H. HALLA-AHO de m'avoir signalé également *Per.* 77-78.

¹¹ Quasiment toutes les interrogatives indirectes à prolepse répertoriées en latin classique sont partielles (Cf. BORTOLUSSI (2011 : 227-228)). Je remercie H. HALLA-AHO de m'avoir communiqué 2 exs plautiniens de prolepse avec interrogation indirecte totale introduite par *-ne* : *Per.* 79 et *Most.* 282.

(16c) VL : *Quis scit **spiritus filiorum hominis** [si ascendat/ascendet ipse sursum] et **spiritus pecoris** [si descendat /descendet ipse deorsum in terram]?* (Hier. *Eccles.* 3, 18 ; Aug. *Gen. litt.* 12, 7 ; *anim.* 4, 23, 37 ; *trin.* 14, 16).

2.2. La prolepse associée à une complétive en ne après V de crainte était un modèle courant en latin ; du fait de son caractère exceptionnel en HB, il est très peu présent dans la traduction biblique de Jérôme :

(17) (HB ex. 10) *Gen.* 32, 11 :
Valde eum timeo [ne forte ueniens percutiat matrem cum filiis].

2.3. La construction proleptique avec complétive en ut n'est pas un format productif

Ainsi, les séquences *facere* + acc. + *ut* ne sont pas à analyser en *facere* + prolepse + complétive : la subordonnée en *ut* y est finale-consécutive et l'accusatif y est le seul objet du V principal.

(18a) *gen.* 27, 7 : *Et fac cibos ut comedam*
« Prépare de la nourriture pour que j'en mange »

(18 b) *2 reg.* 13, 5 : *Et faciat pulmentum ut comedam de manu eius*
« Qu'elle me fasse/prépare un ragoût que je le mange de sa main »
(et non : « Qu'elle s'arrange à ce que je mange le ragoût de sa main » avec hyperbate)

2.4. La majorité des constructions proleptiques de la Vulgate sont associées à des complétives en quod/quia/quoniam après Vs de perception et Vs épistémiques, situation inédite à l'époque classique.

Ce n'est pas le lieu d'évoquer les divers points de départ du développement des complétives en *quod quia quoniam* après les Vs du type *uideo-scio-dico* ni leur extension et répartition en latin biblique¹². Ce qui nous intéresse en revanche ici, c'est la présence de la construction

¹² Voir CUZZOLIN 1994 et, entre autres, les études de MAYEN 1889, HERMAN 1963, CALBOLI 2012 à paraître. Tout le monde s'accorde sur le fait que la construction conjonctive après Vs du type *uideo-scio-dico* était en germe très tôt dans la langue parlée. Mais il paraît plausible par ailleurs qu'en latin biblique, langue de traduction et/ou de double traduction, l'influence des langues sources, grec et hébreu, a joué un rôle d'adjuvant non négligeable dans la mesure où la construction conjonctive était dans ce contexte la seule possible pour l'HB et très largement répandue pour le grec. Sur la proportion de conjonctives par rapport aux AcI, significativement plus élevée dans les textes de traduction biblique que dans les textes chrétiens non traduits, voir par ex. L. WIRTH-POELCHAU 1977 *AcI und quod-Satz im lateinischen Sprachgebrauch mittelalterlicher und humanistischer Autoren*, th. Erlangen.

Via la traduction grecque de la LXX, la construction proleptique avec complétive en *quod/quia/quoniam* est présente dès les VL :

(20) Ps. 24 (25), 19 : (cf. Vulgate supra 5b)

VL cod. Casin.: *Vide inimicos meos quia multiplicati sunt.../*

VL cod. Veron. : *Respice inimicos meos quoniam multiplicati sunt...*

Cette construction proleptique a vraisemblablement exercé une certaine influence sur des écrits chrétiens, indirectement par la médiation du grec de la LXX (via les VL), ou directement, plus tardivement, par le biais de la Vulgate¹⁶.

3. STATUT DU CO-RÉFÉRENT DU CONSTITUANT PROLEPTIQUE DANS L'ENCHÂSSÉE : BLOCAGE DES CALQUES

3.1. Elimination dans la traduction latine des co-référents objets du texte source

Jérôme n'a pas gardé les constructions proleptiques du texte source quand le coréférent y remplissait dans l'enchâssée une fonction objet. Dans la traduction latine, la construction {prolepse + complétive} a alors disparu - soit au profit d'un autre agencement propositionnel (traduction par une relative (ex. 11, 2^{ème} subordonnée) ; par une indépendante à connecteur causal (ex. 21)) :

(11) (HB ex. 9b) 2 *Esr.* (*Neh.*) 2, 18 :

*Et indicaui eis manum Dei mei*_{SN prolep} [*quod*_{complét.} *esset bona mecum*]
et uerba regis **SN antécédent** [*quae*_{relatif} *locutus est mihi*]

« Et je leur ai raconté que la main de mon Dieu était bonne et LES PROPOS QUE_{relatif} le roi m'a tenus »

(HB : Et je leur ai raconté ... LES PROPOS DU ROI [QUE_{complétif ou relatif} (le roi) a tenu (ces propos) devant moi])

(21) *Ex.* 32, 25 : *Videns ergo Moses POPULUM [quod esset nudatVS], spoliauerat enim eum Aaron...*¹⁷

¹⁶ Voir dans ce même numéro l'article de Hilla HALLA-AHO sur l'évolution des formes de prolepse en latin : « A historical perspective on Latin proleptic accusatives » (§ 3.6 pp 10-11).

¹⁷ Les LXX avaient opté à l'identique pour la traduction du groupe [objet proleptique-complétive] par une indépendante à connecteur causal, *kī-* étant susceptible d'introduire par ailleurs une causale en HB : *καὶ ἰδὼν Μωυσῆς τὸν λαὸν ὅτι διεσκέδασται - διεσκέδασεν γὰρ αὐτοὺς Ααρων...*

« Moïse voyant que le peuple était nu, car Aaron l'avait dépouillé... »
 (HB ex. 16: Et vit Moïse LE PEUPLE_{objet proleptique} [que₁ rejeté LUI], [que₂ L'_{coréférent objet} avait rejeté Aaron])
 « Moïse vit que le peuple était à l'abandon, qu'Aaron l'avait abandonné » trad. Tob)

- soit au profit d'un changement dans le procédé de topicalisation (ex. 22).

(22) *Eccl. 8, 17 : Et intellexi [quod OMNIUM OPERUM Dei nullam possit homo inuenire rationem EORUM quae fiunt sub sole].*

« Et j'ai compris qu'à toutes les œuvres de Dieu qui se font sous le soleil, à ces œuvres, l'homme ne peut trouver aucune raison. »

(HB ex. 14 : Et j'ai vu TOUTE L'ŒUVRE DE DIEU [que l'homme ne pourra pas découvrir L'ŒUVRE qui est faite sous le soleil])

« Et j'ai pris conscience, à propos de toute l'œuvre de Dieu, que l'homme ne peut la découvrir, cette œuvre qui se fait sous le soleil »)

Dans ce dernier ex., en HB, le constituant proleptique était repris dans la subordonnée sous forme nominale et en fonction objet. Dans la traduction latine, on a une autre forme de mise en relief du support informatif, que l'on peut rencontrer en P. indépendante, mais qui est mal représentée si ce n'est inusitée en principe en subordonnée : c'est à l'intérieur de la subordonnée que le constituant anticipé est détaché en position frontale, sous la forme demandée par sa fonction, et c'est également à l'intérieur de cette subordonnée qu'il est repris ensuite sous forme anaphorique. La construction latine s'apparenterait ici à une dislocation gauche, du type Clitic Left Dislocation (CLLD) (« de cette histoire, je n'en ai rien à faire »)¹⁸, et on pourrait la rapprocher d'un ex. comme (22bis) :

(22 bis) *Edepol uel elephanto in India / quo pacto ei pugno praefregisti brachium!* (Plaut. *Mil.* 25-26)¹⁹

Mais en tout état de cause, reste la particularité qu'en *Eccl. 8, 17*, le phénomène de dislocation gauche est intégré à la subordonnée. Et c'est cette construction originale qui a été préférée à la construction de l'hébreu avec reprise explicite du constituant proleptique en fonction objet.

Dans l'ex. suivant²⁰, on notera que le co-référent du constituant proleptique n'est pas le sujet grammatical, mais l'agent du procès (passif) :

¹⁸ Sur les diverses formes de détachements gauches, 2011 (cf. première partie p. 18), voir ALVAREZ HUERTA 2010, BORTOLUSSI 2011.

¹⁹ Ex. emprunté à BORTOLUSSI (2011 : 139).

(23) *Actes des Apôtres* 5, 26 :

Timebant enim populum [ne lapidarentur].

« Ils redoutaient que le peuple ne leur jette des pierres. »

(NT grec : ἐφοβοῦντο γὰρ τὸν λαὸν [μὴ λιθασθῶσιν])

Dans ces conditions, il semblerait que les règles de sélection latine écartent comme candidats à la topicalisation par prolepse les constituants autres que l'agent du procès enchâssé.

3.2. Elimination, dans la traduction latine, des reprises anaphoriques pleines de l'hébreu

Si Jérôme a calqué de l'HB les constructions proleptiques avec complétives conjonctives, en revanche, il n'a conservé aucune des anaphores pleines des coréférents de la langue source. C'est l'accord grammatical qui signale en latin l'anaphore nulle qui s'est partout substituée à l'anaphore pleine de l'HB (généralement un pronom personnel).

(24) 3 *reg.* (1 *reg.*) 20, 41 :

Et cognovit eum rex Israhel [quod esseT de prophetis]

HB : Et le reconnut le roi d'Israël [que parmi les prophètes LUI_{pr.} personnel]

(5a) *Gen.* 6, 2 :

Videntes filii Dei filias eorum [quod esseNT pulchrAE]

HB Et virent les fils de Dieu les filles de l'homme [que belles ELLES_{pr.} personnel]

Jérôme reste ce faisant fidèle à l'usage latin classique²¹ selon lequel c'est l'anaphore nulle qui prévaut pour la fonction sujet²². Malgré l'appui qu'offrait la langue source²³, il n'y a pas trace ici d'une amorce de reprise

²⁰ Les *Actes des Apôtres* ne sont pas une traduction de Jérôme mais une traduction VL révisée par des contemporains de Jérôme sur texte grec.

²¹ BORTOLUSSI (2011 : 234-236) relève un seul ex. de reprise anaphorique pleine (anaphorique ou déictique ?) du SN proleptique :
Pl. *Most.* 282 : *Agedum, contempla aurum et pallam, satin haec me deceat.*

²² Cf. entre autres LURAGHI (1998 : 467, 470).

²³ alors même que dans d'autres contextes syntaxiques, en relative par ex., il peut arriver à Jérôme de conserver par calque un pronom résomptif HB (cf. GARCIA DE LA FUENTE 1975). Il est vrai que dans ce dernier cas de figure, on peut trouver un format latin préexistant (cf. *Ap.met.* 9, 16, 1).

Beata gens CUIUS est Dominus Deus EIUS (Psalm. iuxta LXX et Hebr. 32, 12) :
« Heureuse la nation qui a le Seigneur pour Dieu »

anaphorique par *ille* ou *ipse* en fonction de pronom personnel sujet 3^o personne.

4. CONSTRUCTIONS PROLEPTIQUES DE L'HB NON TRANSPOSÉES EN LATIN : UNE CARTE DES ÉQUIVALENCES AU PLAN INFORMATIF

Toutes les constructions proleptiques de la langue source ne sont pas transposées telles quelles dans la Vulgate. Les choix divergents de Jérôme sont susceptibles de découler de diverses stratégies. Ou bien, la construction HB étant ambivalente, les choix des traducteurs grecs et de Jérôme, au besoin eux-mêmes divergents entre eux, sont une illustration de leurs options interprétatives, puisque la traduction impose la levée de l'ambiguïté. Ou bien le choix est celui de la forme de la topicalisation : la construction proleptique de l'HB cède la place à une autre forme de topicalisation dans la traduction latine, ce qui illustre la concurrence entre les divers procédés informatifs et dessine une carte des constructions syntaxiques à portée pragmatique proche. Mais le changement dans le procédé de topicalisation découle en général lui-même d'une limitation au niveau syntaxique.

4.1. Constructions HB avec prolepse vs. traductions latines sans prolepse : **les choix formels divergents illustrent des équivalences interprétatives au plan informatif** et dessinent une carte de solutions formelles concurrentes de topicalisation.

Une construction [prolepse + sub. conjonctive] de l'hébreu peut être traduite en latin avec des effets interprétatifs proches par :

- **un constituant prédicatif participial ou adjectival** : le participe/adjectif latin se substitue à la subordonnée complétive HB et apporte le même type d'information sur le SN complément.

(25) *Ex. 2, 2* :

*Quae concepit et peperit filium et **uidens eum elegantem** ...*

(HB : Et la femme conçut et elle enfanta un garçon et elle **LE_{objet}** proleptique vit [que beau LUI])

- **une infinitive**²⁴ :

(26) *2 reg. (2 Sam.) 17, 8* :

²⁴ Sur la proximité informative de l'acc. proleptique et de l'acc. dans l'A.c.I., voir CHRISTOL (1989) ou BORTOLUSSI (2007b), (2011 : 206, 229).

Tu nosti [patrem tuum et uiros qui cum eo sunt esse fortissimos et amaro animo].

(HB : Tu connais toi-même TON PÈRE ET SES HOMMES **objet proleptique** [que des héros EUX (sont) et pleins de hargne EUX (sont)]²⁵

- une relative avec antécédent :

(6a) *Gen. 13, 10 :*

*Vidit omnem circa regionem Iordanis [quae uniuersa irrigabatur]*²⁶

HB : Et il vit TOUTE LA PLAINE DU JOURDAIN **objet proleptique** [qu'IL tout entier irriguant] : « Et il vit que toute la plaine du Jourdain était totalement irriguée »

- deux objets coordonnés, un SN et une complétive :

(9) *3 reg. 5, 3 :*

Tu scis uoluntatem David patris mei ET quia non potuerit aedificare domum nomini Domini Dei sui propter bella imminencia.

HB : Toi-même tu connais bien DAVID MON PÈRE **objet proleptique** [qu'il n'a pas été en mesure de bâtir le temple pour le nom de YHWH son Dieu à cause de la guerre]²⁷

4.2. Les solutions latines alternatives à une prolepse HB relèvent de stratégies d'évitement bien plus que de recherche de variatio stylistique

En règle générale, une construction proleptique dans la Vulgate correspond à une construction proleptique du texte source. En vertu du principe de traduction la plus littérale possible dans les limites de la latinité de l'énoncé traduit²⁸, les traductions latines non proleptiques de constructions proleptiques du texte source relèvent souvent de stratégies d'évitement, et non de recherche d'autres effets stylistiques. Quand il y a une ambivalence syntaxique potentielle en hébreu (par ex. le morphème grammatical *kī* peut être conjoncteur complétif ou circonstanciel, *ʔāšer* peut être complétif ou relatif), un choix interprétatif non complétif du traducteur peut relever de ce type de motivation.

²⁵ La LXX garde la prolepse : *Σύ οἶδας τὸν παρέρα σου καὶ τοὺς ἄνδρας αὐτοῦ [ὅτι δυνατοὶ εἰσιν σφόδρα].*

²⁶ Prolepse conservée dans la LXX.

²⁷ Prolepse conservée dans la LXX.

²⁸ Jérôme préconisait une technique de traduction *ad uerbum* propre à l'approche du texte sacré dans la mesure où elle préserve la lisibilité des structures latines. Voir entre autres sa lettre 57 à Pammachius (57,5 ; 57, 11) ou encore SON *comm. in Ezech. 1,1,13 CC 75, 17.*

Ainsi, l'élimination des constructions proleptiques à co-référents objets du texte source, constructions inconnues du latin, (cf. supra 3.1) conduit Jérôme à choisir, dans 2 *Esr.* 2,18, l'interprétation relative de םֶשֶׁר HB (voir ex. 11 (2ème subordonnée) p. 10 supra) et, dans ex. 32, 25, l'interprétation causale de kī (voir ex. 21 p. 10 supra).

Ou bien le choix dans l'interprétation de kī HB comme conjoncteur complétif avec prolepse ou comme circonstanciel conduit Jérôme à l'interprétation circonstancielle quand le référent du constituant extraposé topicalisé HB est inanimé, solution moins répandue en latin :

(27a) *Job* 31, 26 :

HB : Si je vois LA LUMIERE_{objet proleptique} [qu'elle resplendira] (ou bien : quand elle resplendira?) et la lune s'avancant radieuse, ...

Vulgate : *Si uidi solem [cum fulgeret] et lunam incedentem clare ...*

(27b) *Prov.* 23, 31 :

HB : Ne regarde pas (le) VIN_{objet proleptique} [qu'il rougeoiera], [qu'il donnera à la coupe sa couleur] (ou bien : quand il rougeoie, quand il donne à la coupe sa couleur ?)

« Ne regarde pas comment le vin rougeoie, comment il donne sa couleur à la coupe » (complétive à valeur exclamative)

Vugate : *Ne intuearis uinum [quando flauescit], [cum splenduerit in uitro color eius].*

4.3. La transposition latine des dislocations gauches de l'HB (« casus pendens ») en topicalisations sans dislocation

Dans la Vulgate, les constructions proleptiques de l'HB sont en règle générale conservées telles quelles, sauf dans les cas sus-décrits (3.1 ; 4.2). En revanche, les très nombreux cas de dislocations gauches du texte source (décrits dans la première partie 3.3. pp 17-18) sont, eux, fréquemment ramenés à de simples topicalisations, que le constituant extraposé du texte hébreu originel conserve (*gen.* 13, 15 : ex. 28) ou non (*gen.* 34,8 ex. 29a; *Is.* 59, 21 : ex. 29b) une forme correspondant à celle de son coréférent dans la P subséquente. La topicalisation correspondante est en général marquée en latin simplement par la place initiale (exs 28-29), plus rarement par l'antéposition d'un S. Prép. de la forme *de*-Abl. (ex. 30)²⁹.

²⁹ Il est cependant des cas où la dislocation gauche est aussi maintenue en latin, mais ce traitement est loin d'être aussi systématique que la transposition des constructions proleptiques.

(par ex. *Nahum* 1, 3 : HB : DIEU, dans la tempête (est) SON chemin (darcO : DE LUI suffixe personnel). Vulgate : ***Dominus*** *in tempestate et turbine uiae eius*).

(28) *Gen.* 13, 15 :

HB : TOUT LE PAYS QUE TU VOIS (SN marqué c objet défini par la prép. 'et), je te LE donne (suffixe personnel objet) à toi et à ta descendance

Vulgate : ***Omnem terram quam conspicias tibi dabo ...***

(29a) *Gen.* 34, 8 :

HB : SICHEM MON FILS, SON cœur s'est attaché à votre fille

Vulgate : ***Sychem filii mei adhesit anima filiae uestrae***

(29b) *Isaie* 59, 21 :

HB : ET MOI, voici MON alliance (DE MOI suffixe personnel) avec vous

Vulgate : ***Hoc foedus meum cum illis***

(30) 1 *reg.*(1*Sam.*)9, 20 :

HB : A TES ANESSES PERDUES VOICI 3 JOURS (Complément introduit par la préposition la-), ne fais pas attention A ELLES car on les a retrouvées.

Vulgate : ***Et de asinis quas perdidisti, ... ne sollicitus sis quia inuentae sunt.***

De ce traitement fréquent des dislocations gauches HB par topicalisation simple en latin, on peut rapprocher le traitement latin simplifié du casus pendens de l'hébreu en *Eccl.* 2 ,24 (cf. supra 3.1.;3.3. et première partie pp 4, 8, 14) :

(5) HB : CELA aussi (extraposition sans marque fonctionnelle d'objet) j'ai vu, moi [que de la main de Dieu IL (= cela) (est)]

Vulgate : ***Et hoc de manu Dei est.***

Au vu du traitement distinct, dans la traduction de Jérôme, de la prolepse (majoritairement maintenue telle quelle) et de la dislocation gauche (souvent transposée en topicalisation sans dislocation), doit-on conclure que la prolepse s'apparente plus à une topicalisation qu'à une dislocation ?

Bilan :

L'un des intérêts d'une étude contrastive de langue à langue par le biais d'un texte de traduction comme la Vulgate est de voir quelles constructions, correspondant à un modèle adaptable, peuvent être importées de la langue source vers la langue cible et quelles constructions sont bloquées. S'il n'y a pas de calque syntaxique des reprises anaphoriques pleines du texte source, cette absence a des chances d'être interprétable moins comme un blocage structurel que comme un élément significatif du niveau de langue écrit choisi par Jérôme traducteur. En revanche, le calque syntaxique de l'HB a ouvert la voie en latin biblique à une nouvelle catégorie de subordonnées à constituant proleptique, les complétives en *quod quia quoniam*.

Se confirme alors une observation déjà faite par ailleurs : le calque syntaxique n'est possible que si la construction nouvelle était déjà potentiellement disponible dans la langue d'accueil ; il relève d'une rencontre entre une construction attestée dans un certain contexte dans la langue cible et une construction attestée dans un autre contexte ou un contexte plus vaste dans la langue source. Le résultat est ainsi, pour le domaine étudié ici, que la construction latine, sous l'influence de la traduction du texte biblique hébreu, prend une extension qui déborde son domaine initial³⁰. Les situations de non transposition impliquent alors la recherche d'équivalences de traduction ; ces dernières illustrent les divers procédés de topicalisation proches ou concurrents de la prolepse. Restent entre autres à vérifier l'influence des constructions proleptiques innovantes au-delà de la traduction biblique et à étudier de plus près la différence de traitement, dans la traduction latine, entre les antépositions par prolepse et les antépositions par dislocation gauche du type hébreu « casus pendens » et ses implications.

RÉFÉRENCES

- ABEL, F., 1971, *L'adjectif démonstratif dans la langue de la Bible latine : étude sur la formation des systèmes déictiques et de l'article défini des langues romanes*, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 125, Tübingen.
- ALEXOPOULOU T., HEYCOCK C., DORON E., 2004, « Broad Subjects and Clitic Left Dislocation », dans : Adger D., De Cat C., Tsoulas G. (eds), *Peripheries, syntactic edges and their effects*, Dordrecht, Kluwer, 329-358.
- ÁLVAREZ HUERTA, O., 2007, « El acusativo proleptico en latin », dans : G. Purnelle & J. Denooz (eds), *Ordre et Cohérence en latin*, Genève, Droz, 19-29.
- AMACKER, R., 1998, « Ordre des mots et subordination : la *traiectio* chez Varron » dans : B. Garcia-Hernandez (éd.), *Estudios de Linguística Latina, Actas del IX Coloquio Internacional de Linguística Latina*, Madrid, Ediciones Clasicas, 139-154.
- BOGAERT, P., 1988, « La Bible latine des origines au Moyen âge », *Revue théologique de Louvain*, 19, 137-159 et 276-314.
- BORTOLUSSI B. 1998 « *facite uentum ut gaudeam*, quelques phénomènes d'ambiguïté syntaxique », dans : B.Garcia-Hernandez (ed.), *Estudios de*

³⁰ Pour d'autres illustrations de ce phénomène de « calque » de l'hébreu sur la langue biblique latine, voir BORTOLUSSI-SZNAJDER 2010 à propos de l'ordre des mots ou SZNAJDER 2012 à paraître à propos de la concurrence entre construction casuelle et construction prépositionnelle après Vs de dire.

- Linguistica Latina, Actas del IX Coloquio Internacional de Linguistica Latina*, Madrid 1997, 203-216.
- BORTOLUSSI, B., 2006, « Ordre des mots et Thématisation en latin », dans : *Thème et thématization*, *LINX 55*, 33-47 [En ligne : 55 | 2006, 3.1 (68) <http://linx.revues.org/378>].
- BORTOLUSSI, B., 2011, *Ordre des mots et syntaxe du latin. Les contraintes de placement et leur analyse syntaxique*, Mémoire d'HDR, Paris- Ouest Nanterre La Défense.
- BORTOLUSSI B.- SZNAJDER L., 2010, « Ordres VSO et SVO dans la Vulgate », dans : G. Calboli-P.L. Cuzzolin (éds.), *Papers on Grammar XI*, Roma, Herder, 273-300.
- CALBOLI, G., à paraître 2012, « Syntaxe nominale et subordination en latin tardif », dans : Fr. Biville (ed.), *Actes du 9^o colloque international latin vulgaire-latin tardif, Lyon Septembre 2009*.
- CUZZOLIN, P., 1994, *Sull'origine della costruzione « dicere quod »: aspetti sintattici e semantici*, Pubblicazioni della Facoltà di lettere e filosofia dell'Università di Pavia 72, Florence.
- CINQUE, G., 1977, « The movement nature of left dislocation », *Linguistic Inquiry* 8, 397-411.
- DELAIS-ROUSSARIE E. & al., 2004, « Dislocation », dans : Corblin F. & de Swart H. (eds), *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, Stanford, 2004, 501-528.
- DORON, E., 1986, « The pronominal "copula" as agreement clitic », dans : H. Borer (ed.), *Syntax and Semantics 19: The Syntax of Pronominal Clitics*, Orlando, Academic Press, 313-332.
- DORON, E., 2011, « On the Syntax and Semantics of Resumptive Pronouns » dans : A.Rouveret (ed.), *Resumptive Pronouns at the Interfaces*, Amsterdam, John Benjamins. 289--317 (repr. 1982).
- GARCÍA DE LA FUENTE, O., 1975. « Uso del pronombre redundante en los antiguos salterios latinos », *Durius* 3 : 9-26.
- GARCÍA DE LA FUENTE, O. 1994, *Latín bíblico y latín cristiano*, Madrid, Editorial CEES.
- GIANOLLO, C, 2011, « Native syntax and translation effects. Adnominal arguments in the Greek and Latin New Testament », dans : E. Welo (ed.), *Indo-European Syntax and Pragmatics: contrastive approaches. Oslo Studies in Language* 3.3, 75-101.
- HERMAN, J., 1963, *La formation du système roman des conjonctions de subordination*, Berlin
- HERMAN, J., 1991, « Grammatical subject in late latin », dans : R.Coleman (ed.), *Studies in latin Linguistics, Selected papers from the 4th International colloquium on Latin Linguistics, (Cambridge, 1987)*, SLCS 21, Amsterdam-Philidelphia, Benjamins, 415-425.

- HERTZENBERG, M.J., 2011 « Classical and romance usages of *ipse* in the Vulgate » dans : Eirik Welo (ed.) *Indo-European syntax and pragmatics: contrastive approaches*, Oslo Studies in Language 3(3), 173-188. (ISSN 1890-9639) <http://www.journals.uio.no/osla>
- JOÜON P.-MURAOKA T., 2009 [1991¹, 2006²], *A grammar of Biblical Hebrew*, Editrice Pontificio Istituto Biblico, Roma.
- KROEZE J.H. 2001, « Alternative for the Nominative in Biblical Hebrew », *Journal of Semitic Studies*, 46, 1, 33-50.
- LE QUERLER, N., 2003 « Le *nominativus pendens* en français », *Cahiers de Praxématique*, 40, 149-166.
- LURAGHI, S., 1998, « Participant tracking in Tacitus », dans : B. García-Hernández (éd.), *Estudios de Lingüística Latina*, Madrid, Ediciones Clásicas, 467-485.
- MARALDI, M., 1986, « The proleptic Accusative : Problems of Structural Analysis », dans G. Calboli (ed.), *Papers on Grammar II*, Bologne, GLUEB, 87-105.
- MURAOKA, T., 1985, *Emphatic Words and structures in Biblical Hebrew*, Jerusalem-Leyden.
- PIERONI, S., 2001, « Subject properties, zero-anaphoras and semantic roles », dans : Cl. Moussy (ed.), *De lingua latina novae quaestiones. Actes du Xème Colloque International de Linguistique Latine (Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999)*, Louvain / Paris / Sterling (Virginia), Peeters, 539-552.
- PIERONI, S., 2010, « Deixis and anaphora » dans : Ph.Baldi-PL Cuzzolin (eds), *New Perspectives on Historical Latin Syntax, Volume 3 : Constituent Syntax: Quantification, Numerals, Possession, Anaphora*, Berlin-New York, Mouton-De Gruyter, 389-502.
- REVELL, E. J., 1980, « Pausal forms in biblical hebrew : their function, origin and significance », *Journal of Semitic Studies* 25(2), 165-179.
- ROSÉN ,H.,1992, « Die Arte des Prolepse im Lateinischen in typologischer Sicht », dans : Panagl & Kritsch (eds), *Latein und Indogermanisch*, Innsbruck, 243-262.
- SERBAT, G., 1991, « Le "nominativus pendens" », *Langages* 104, 22-32 (repris dans *Opera disiecta, travaux de linguistique générale, de langue et littérature ...*, G.Serbat, L.Nadjo, 361- 373)
- SZNAJDER L. (à paraître), 2012 , « *Dixit autem serpens ad mulierem / Mulieri quoque dixit* : la double expression de l'allocutaire dans les propositions introductrices de discours directs dans la Vulgate » dans: Fr. Biville (ed.), *Actes du IX^e colloque international 'latin vulgaire - latin tardif' (LVL 9)*, (Lyon, 2-6 septembre 2009), Lyon, MOM, 272-287.
- ZEWI, T., 1996, « Subordinate Nominal Sentences Involving Prolepsis in Biblical Hebrew », *Journal of Semitic Studies* 41, 1-20.

ZEWI, T., 1997, « Subjects preceded by the preposition `et in Biblical Hebrew » dans : Wagner E. (ed.) *Studien zur Hebraischen Grammatik*, 171-183.